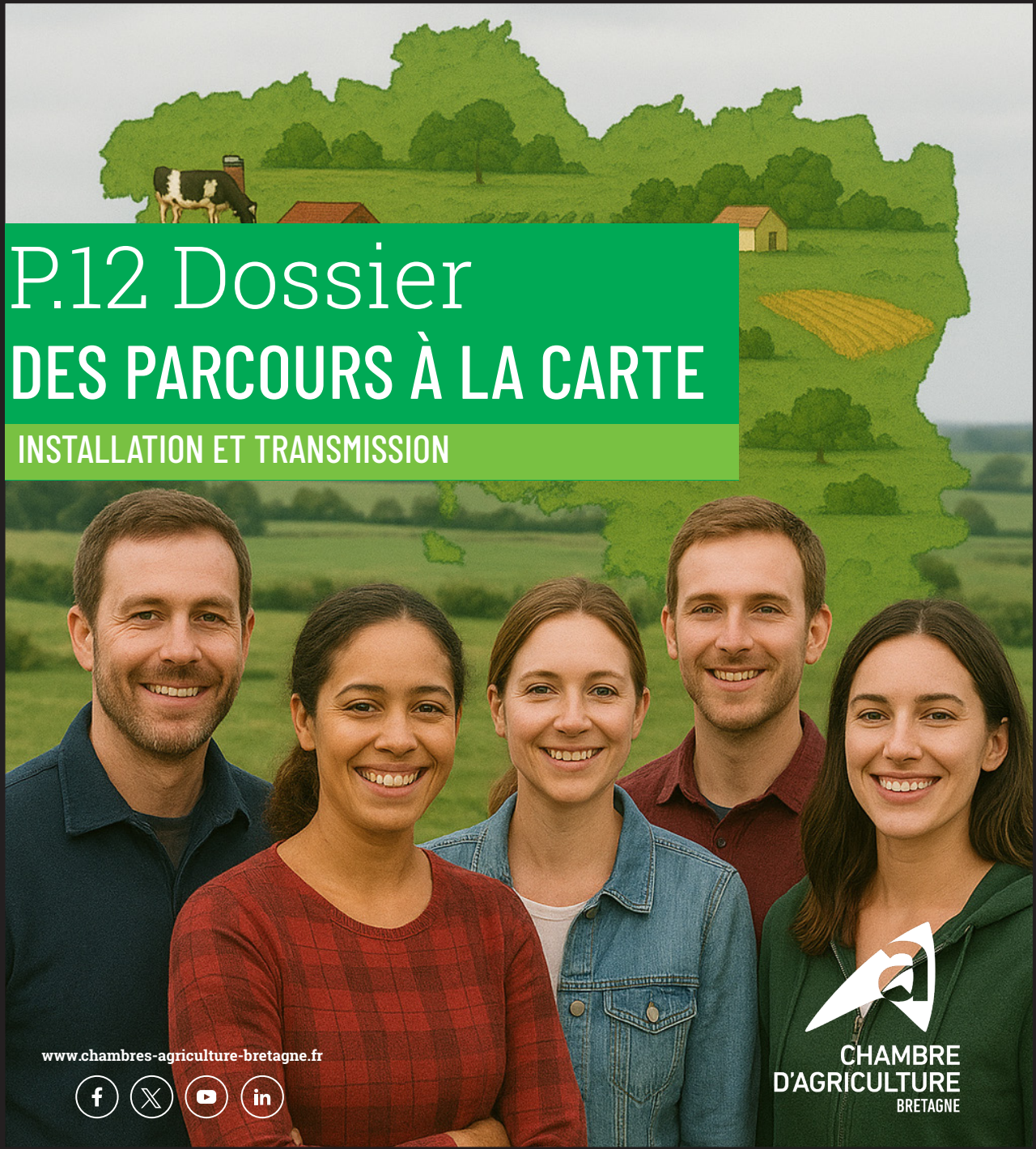




P.12 Dossier DES PARCOURS À LA CARTE

INSTALLATION ET TRANSMISSION

#35 Sommaire

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !



05

P 04 STATION D'AURAY

P 04 DÉPART DE BOVINS POUR L'ABATTOIR

P 05 DES COLLÉGIENS À LA FERME

P 06 INDICE NATIONAL DES FERMAGES

P 06 LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE

P 07 PARLONS-EN : LA MÉDIATION

P 07 L'INSTALLATION DES FEMMES

P 08 COMMUNIQUER ENTRE ASSOCIÉS

P 10 LE BAROMÈTRE DE L'AGRICULTURE BRETONNE

P 12 DOSSIER : L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION À LA CARTE

P 18 OPTIMISER LES PHYTOS

P 20 LES BANDES ENHERBÉES

P 22 PÂTURAGE HIVERNAL DES GÉNISSES

P 24 LE GROUPE LAIT DU FAOUËT (56)

P 26 TEMPÉRATURE EN MATERNITÉ LIBERTÉ

P 27 DES VOLAILLES DANS UN VERGER

P 28 LA BIO AU FIL DES STATIONS

P 31 FORUM ENERGIE-CLIMAT

P 32 REDEVANCE EAU POTABLE

P 33 L'AGROÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

P 33 LA CELLULE CATAE

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



26



27

Le parcours installation s'adapte aux nouveaux enjeux



Stéphane Cornec
Élu à la Chambre d'agriculture
de Bretagne en charge de l'installation
et de la transmission

Le Point Accueil Installation accueille chaque année 2 000 porteurs de projet. 1 000 d'entre eux démarrent le parcours et environ 700 s'installent. Au-delà des chiffres, ce parcours s'adapte constamment aux enjeux, profils et projets, avec un panel de solutions et d'expertises à la carte. L'enjeu principal est d'attirer davantage de porteurs de projet, et de répondre à leurs besoins, pour des installations viables, vivables et durables !

Dans les nouveautés : une DJA revalorisée, des simplifications et un accompagnement sur l'adaptation climatique. Il faut aussi, collectivement, améliorer les revenus et les conditions de travail, dès l'installation. Cette ambition, nécessaire, passe bien souvent par l'anticipation et la négociation du coût de reprise.

Découvrez dans ce mag le parcours installation et le nouveau programme de la Quinzaine de l'installation et de la transmission.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

**# FORUM GRAND-OUEST
CLIMAT ENERGIE**
• 6 et 7 novembre,
Plédran (22)

**# QUINZAINE DE L'INSTALLATION
ET DE LA TRANSMISSION**
• Mardi 18 novembre, Hanvec (29) ;
• Vendredi 21 novembre, Plérin (22) ;
• Mardi 25 novembre, Châteaubourg (35) ;
• Jeudi 27 novembre, Locqueltas (56)

JOURNÉE RÉGIONALE AVICOLE
• 4 décembre, Pontivy (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des Stations

Station expérimentale maraîchage

Des portes ouvertes interactives

Le 11 septembre dernier, la station expérimentale d'Auray a accueilli plus de 300 visiteurs à l'occasion de sa journée portes ouvertes. Maraîchers, coopératives, GMS, techniciens, étudiants, porteurs de projets et lycéens ont répondu présents, confirmant l'intérêt croissant pour les travaux menés sur la durabilité des systèmes maraîchers.

L'originalité de cette édition résidait dans **la possibilité offerte aux participants de tester en conditions réelles les outils développés ou étudiés à la station : cobots, exosquelettes, robot, enjambeur, lit de désherbage...** Une approche concrète et interactive saluée par les professionnels. Les autres thématiques abordées ont couvert l'adaptation au changement climatique, les alternatives aux plastiques (du



paillage biodégradable en passant par le sol nu et les mulchs végétaux) et la présentation de la gamme variétale en test. Malgré une météo capricieuse, les échanges ont été riches et les retours très positifs.

Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



REVIVRE CETTE JOURNÉE EN VIDÉO



La puce à l'oreille

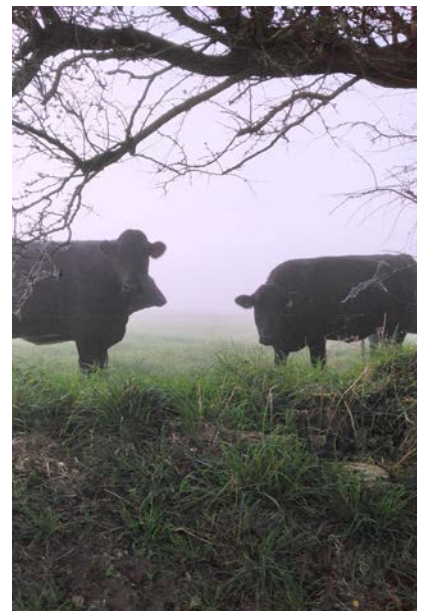
Départ de bovins pour l'abattoir

Les points de vigilance

Pas une semaine sans qu'un bovin ne soit bloqué à l'abattoir et que l'EdE ne soit sollicité pour en prouver l'identité. Les erreurs couramment rencontrées : mauvais sexe, mauvais type racial, mauvais appariement entre le passeport et les boucles de l'animal ou, plus grave, un animal sans boucle. Un bovin mal identifié est mis en consigne, et cela peut engendrer des frais pour le détenteur, voire une saisie totale si l'identité ne peut être prouvée. Pour éviter ces situations, une vérification minutieuse des documents et des boucles est indispensable. L'animal doit porter deux boucles identiques

concordant à l'information du passeport qui le concerne. Sur ce passeport, les informations relatives à son sexe, à son âge et à son type racial doivent correspondre aux caractéristiques du bovin.

À l'arrivée à l'abattoir, un contrôle rigoureux incluant l'identification, l'état de santé et la propreté des animaux est fait. En cas de non-conformité, l'animal est soit mis en consigne sur pied, soit abattu en attendant la validation de son identité par l'EdE. Un inventaire physique du cheptel peut être requis pour résoudre les anomalies, voire un prélèvement ADN.



EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Sur le territoire de Morlaix Communauté (Finistère)

Les collégiens découvrent les métiers de l'agriculture

Le 25 mars, 493 collégiens de Morlaix Communauté et leurs professeurs ont découvert les métiers de l'agriculture et participé à la Journée départementale des métiers de l'agriculture.

Organisée chaque année sur un territoire finistérien, la Journée départementale des métiers de l'agriculture est portée par le Département du Finistère. Elle est dédiée aux élèves de 4^e et elle est organisée par la Chambre d'agriculture, l'Anefa et le collectif Génération Agri qui réunit différents partenaires, dont l'enseignement agricole.

Cette année, elle s'est déroulée en partenariat avec Morlaix Communauté. 20 classes de 6 collèves ont ainsi participé au forum des métiers qui s'est tenu au Roudour à Saint-Martin-des-Champs : les lycées agricoles, les MFR, le GAB 29 et les coopératives ont présenté un large panel des formations et des métiers agricoles.

20 entreprises agricoles accueillantes

Chaque classe a également visité deux entreprises agricoles parmi les 20 proposées, témoin des productions, systèmes et modes de commercialisation du territoire. Pour la majorité des jeunes, mais aussi des enseignants, rencontrer le monde agricole était une première et c'était une belle occasion de mieux comprendre le quotidien des professionnels !

Anne Dupont

anne.dupont@bretagne.chambagri.fr



Visite de l'exploitation d'Anne-Laure Kerbrat



Elle a dit

Anne-Laure Kerbrat

Productrice de tomates sous serres, Taulé (29)

« J'accueille des groupes de collégiens dans mon exploitation et j'interviens dans des forums car je trouve important de faire découvrir nos métiers aux jeunes. D'abord, il y a une vraie tension dans le recrutement : il faut leur donner envie de s'engager, en montrant que notre métier est une passion et qu'il peut être une source d'épanouissement et de revenus ! Et puis cela permet de sensibiliser la société civile qui parfois n'a plus conscience que le monde agricole nourrit la population. »



POUR EN SAVOIR PLUS

L'action est décrite sur le site web « agriculture et collectivités »
et sur le site du Conseil Départemental du Finistère



Métiers

Indice national des fermages

Une légère hausse de 0,42 % en 2025

L'indice national des fermages pour l'année 2025 est fixé à 123,06, soit une augmentation de 0,42 % par rapport à l'année précédente. Cette revalorisation résulte d'un arrêté ministériel en date du 23 juillet 2025.

Pour mémoire, cet indice est calculé par le ministère de l'Agriculture en fonction de l'évolution du revenu brut d'entreprise agricole (RBEA) au niveau national pour 60 %, et du produit intérieur brut (PIB) pour 40 %, conformément aux dispositions de l'article R. 411-9-3 du Code rural et de la pêche maritime.

EN BRETAGNE

L'application de ce nouvel indice varie en fonction des arrêtés préfectoraux. **En Côtes-d'Armor et Morbihan**, l'indice 2025 s'appliquera aux

baux dont l'échéance annuelle se situe entre le 1^{er} septembre 2025 et le 31 août 2026. **Dans le Finistère**, il concernera les échéances comprises entre le 29 septembre 2025 et le 28 septembre 2026. **En Ille-et-Vilaine** : l'indice 2025 s'appliquera aux échéances allant du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026. Pour les échéances antérieures au 1^{er} octobre 2025 dans ce département (29 septembre 2025 par exemple), c'est encore l'indice 2024 qui s'applique, fixé à 122,55, soit une hausse de 5,23 % par rapport à l'année précédente.

Gwénola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



Ekaterina Pokrovsky, stock.adobe.com



EN SAVOIR PLUS

Consulter l'arrêté ministériel :

www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051987943

Témoignage de Claire Leduc

Une journée gratuite pour découvrir la création d'activité agricole

Après un parcours d'Atsem, sans formation agricole, Claire souhaite devenir agricultrice. Elle a suivi une journée présentant « Les bases de la création ou de la reprise d'activité ».

« Compte tenu de mon projet de m'installer en volailles de reproduction avec une ferme pédagogique, mon conseiller France Travail m'a suggéré d'appeler le Point Accueil Installation. Celui-ci m'a envoyé un lien pour m'inscrire à une journée d'information gratuite*. J'y ai principalement appris les conditions pour devenir agricultrice, comme la déclaration au Guichet Unique des Entreprises avec les choix de statuts juridique, fiscal et social, ou encore la demande d'autorisation d'exploiter du foncier, les aides possibles, les régle-

mentations à respecter... Pour pouvoir sécuriser son projet en termes de compétences, des formations sont présentées ainsi que les financements possibles.

Je conseille cette journée à toutes les personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'activité agricole en cours de réflexion, mais qui ignorent les démarches à effectuer. J'ai trouvé l'intervenant très à l'écoute. Il a mis du sens sur des choses que je ne comprenais pas. »

Christian Barbier

christian.barbier@bretagne.chambagri.fr

** La Chambre d'agriculture propose 6 dates par département et par an*



POINT ACCUEIL INSTALLATION

Appelez le 0820 22 29 35

<https://tinyurl.com/installer-agriculture>

Parlons-en

La médiation : l'essayer et l'adopter

Après un échange houleux avec son associé sur l'exploitation, Paul* ne parvient plus à engager le dialogue avec lui. Pourtant, les associés ont des décisions stratégiques à prendre sur l'exploitation et ont besoin de se retrouver pour en discuter. Paul décide d'appeler **Agri Médiation**.

SE FAIRE ACCOMPAGNER

L'absence de dialogue, les « non-dits » ou au contraire les altercations sont source de tension et de stress. Il ne faut pas attendre d'avoir la boule au ventre et de craindre de croiser son associé pour agir. Au contraire, il faut traiter le problème et accepter d'en parler à un tiers.

Entrer en médiation, c'est vouloir comprendre l'autre et se parler autrement. C'est mettre des mots sur les problèmes, reconnaître les besoins de chacun et

rechercher des solutions. Ce n'est pas révélateur d'une position de faiblesse ni un moyen de domination.

Agri Médiation est un dispositif régional piloté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, soutenu par des partenaires agricoles — banques, centres de gestion, assurances, syndicats, organismes agricoles de services et de développement, certaines coopératives, MSA — et décliné dans chaque département breton. Les médiateurs sont des agriculteurs et agricultrices formés, engagés, à l'écoute.

Agnès Jouin

agnes.jouin@bretagne.chambagri.fr

** Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*

AGRI MÉDIATION
BRETAGNE

Appelez le 02 23 48 27 11, agrimediation@bretagne.chambagri.fr

<https://tinyurl.com/agri-mediation>

L'installation des femmes en agriculture

Libérer les potentiels !

En 2024, l'installation des femmes représentait 29 % des projets, pour une place de 27 % parmi les agriculteurs bretons. Des chiffres qui évoluent peu... Elles étaient pourtant 39 % à frapper au Point Accueil Installation. La Chambre d'agriculture de Bretagne animait un webinaire le 20 juin à l'attention des acteurs, des agriculteurs et porteurs de projet, avec l'objectif de présenter la situation, d'améliorer la visibilité des femmes, de partager des constats et des solutions. Témoignaient à cette occasion Monelle Praget et Fanny Callac, nouvellement installées en bovins lait et viande, Edwige Guillon, éleveuse et élue à la Chambre d'agriculture, présidente d'« Agriculture au Féminin 22 », ainsi qu'Anne Dumonnet-Leca, présidente de VoxDemeter.

S'il y a encore des remarques, des freins à l'accès au foncier, au financement et de nombreux clichés à casser, Monelle et Fanny ont pris leur place, une évidence pour elles ! Mais il faut avoir confiance, être au top ! Faire ses preuves, peut-être encore plus que les hommes...

Ce webinaire est l'occasion pour que chacun — cédants, agriculteurs, familles et partenaires agricoles — s'interroge sur sa réelle ouverture concernant la place des femmes en agriculture, sa vision de la situation, et peut-être dépasse les stéréotypes !

Marie-Isabelle Le Bars

marie-isabelle.lebars@bretagne.chambagri.fr



Edwige Guillon, présidente
d'Agriculture au Féminin 22

LE PACK
INSTALLATION

Pour construire et sécuriser
votre projet d'installation :

<https://tinyurl.com/pack-installation>



Cyrille Bizien, à droite, avec ses futurs associés, sur le site de l'entreprise familiale spécialisée en production de tomates à Milizac.

Communiquer entre associés

« PRENDRE DU TEMPS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE »

La réussite d'un collectif passe par la communication. Cyrille Bizien, producteur de tomates à Milizac-Guipronvel (Finistère), s'apprête à passer du statut de salarié à celui d'associé. Ce changement de posture nécessite de repenser l'organisation et d'instaurer de nouveaux temps d'échange.

« Je n'étais même pas né lorsque le Gaec de Ty Glas a été créé! J'y suis salarié aujourd'hui afin de me préparer à remplacer mon père qui est associé avec ses deux frères.

Mon parcours à l'installation me permet de bénéficier d'une formation en relations humaines que j'ai choisi de mettre à profit au sein de l'entreprise en y faisant participer mes futurs associés afin d'optimiser notre collaboration.

Étant engagé dans le parcours à l'installation, les échanges avec mes associés sont nombreux, mais concernent surtout la gestion du quotidien et les différentes démarches liées à notre future association. On sait qu'on doit prendre du temps

pour échanger sur notre futur mode de fonctionnement mais il y a toujours plus urgent.

UN TEMPS DÉDIÉ AUX ÉCHANGES

C'est bien d'avoir calé des dates : cela nous a permis de nous organiser pour que nous soyons tous disponibles et, dans un premier temps, d'analyser notre fonctionnement actuel. Mes associés ont pu exprimer les conditions de réussite de leur collaboration et de mon côté, j'ai mieux compris le fonctionnement en place aujourd'hui.

Le trio étant à la tête de l'entreprise depuis longtemps, ils se connaissent parfaitement et ne ressentent parfois

pas le besoin de communiquer entre eux. J'ai pu exprimer que tout n'était pas toujours fluide pour moi et ils vont consacrer plus de temps à m'expliquer certains choix ou pratiques.

Le questionnement de notre accompagnatrice, curieuse et respectueuse de l'expression de chacun, a permis de mettre en lumière les attentes des uns et des autres, et de mieux nous connaître. Ce temps de formation nous a permis de vraiment nous poser afin d'évoquer les modalités de notre collaboration : communication, relations, organisation... mais surtout de redéfinir ensemble le projet de la structure en identifiant nos besoins et valeurs respectives, afin que

chacun y trouve des sources d'épanouissement.

DEPUIS LA FORMATION...

À l'issue de la formation, du travail reste à faire mais notre conseillère nous a mis sur les rails.

Lors de temps d'échanges réguliers, on revisite le règlement intérieur, et on continue à réfléchir sur le projet de l'entre-

prise. Nous avons identifié de nouvelles pistes d'évolution des moyens humains, et réfléchissons à la mise en œuvre progressive de montées en compétences et au futur tuilage pour les prochains départs. »

**Propos recueillis par
Laurence Le Guen**

laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

Laurence Le Guen
Accompagnatrice en relations humaines

« Les changements dans votre vie privée, l'arrivée ou le départ d'un associé ou d'un salarié, un conflit interne ou une opportunité d'évolution peuvent influencer votre bien-être au travail et, par ricochet, la stabilité de votre entreprise.

Se faire accompagner ou se former sur les relations humaines, c'est s'offrir un temps pour clarifier ses priorités et ses objectifs. En exprimant vos besoins, vous analyserez votre situation, identifierez des pistes d'amélioration et les mettrez en œuvre, tout en développant vos compétences en communication ou en management.

Les conseillers en relations humaines de la Chambre d'agriculture vous accompagnent à chaque étape de votre carrière en Bretagne : installation, réflexion sur votre équilibre de vie, ou optimisation du fonctionnement interne de votre entreprise.

En société, un accompagnement collectif favorise le dialogue entre associés pour définir un projet d'entreprise aligné avec vos valeurs et construire ensemble un mode de fonctionnement efficace. »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Améliorer sa plus-value en élevage porcin

Évaluez au plus juste votre marge brute en identifiant les éléments clés associés : productivité, poids de carcasse, plus-value.

Loudéac, le 19 décembre 2025

Claudie Guyomarc'h –

02 96 40 63 44

sonia.lecouster@bretagne.chambagri.fr

29 – Intégrer un chien de protection dans un troupeau

Optimisez l'intégration et la gestion des chiens de protection pour sécuriser durablement votre troupeau, face aux prédateurs possibles.

Saint-Ségal, le 18 novembre 2025

Hélène Chancerelle – 02 98 73 44 35

emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 – Continuer ou se reconvertir

Clarifiez votre projet professionnel en maîtrisant les démarches, les aides et les procédures pour réorganiser votre activité agricole ou envisager une reconversion professionnelle.

Rennes, le 12 novembre 2025

Hugo Papaiconomou –

06 19 59 75 26

anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

56 – Fabriquer des fromages à pâte molle

Fabriquez des fromages à pâte molle (type camembert, brie, reblochon...) pour innover et élargir votre gamme, que vous soyez installé ou en projet.

Vannes, le 27 novembre 2025

Morgane Talidec – 02 97 46 22 10

isabelle.michel@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez toutes nos formations en relations humaines sur
formation-agriculteurs.com :

tinyurl.com/formation-rh-agri

Optimisez vos relations entre associés, salariés agricoles par un accompagnement professionnel :

tinyurl.com/conseil-rh-agri



CONTACT

Laurence Le Guen
Accompagnatrice en relations humaines

06 40 27 65 25

laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr



Rendez-vous en décembre pour une nouvelle enquête qui permettra de connaître l'évolution de votre situation.

Baromètre de l'économie agricole

LE SECTEUR AGRICOLE POSITIF MAIS PRUDENT

En juin dernier, la Chambre d'agriculture de Bretagne a souhaité prendre la température de la situation économique actuelle des exploitations bretonnes à travers une enquête menée conjointement auprès de chefs d'entreprises avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers de Bretagne.

Vous avez été près de 500 agriculteurs à répondre à cette enquête. Nous vous remercions pour cette participation ! Cela nous permet de faire un état des lieux global de votre moral, et d'avoir une représentation fidèle de l'ensemble des territoires et des filières bretonnes interrogées.

UN SECTEUR AGRICOLE POSITIF

Comparativement aux autres secteurs d'activité interrogés (industrie, services et commerces, construction), le bilan du secteur agricole pour le 1^{er} semestre 2025 est bien plus positif, que ce soit dans l'évolution

du chiffre d'affaires, des investissements ou des effectifs au sein des exploitations agricoles. En particulier, plus d'une exploitation agricole sur

quatre a vu ses investissements augmenter au cours du 1^{er} semestre, contre seulement 18 % en moyenne, tous secteurs confondus.

Toutefois, vous avez le plus faible indice de confiance en l'avenir, bien que les perspectives d'investissements et d'effectifs à la hausse soient plus importantes dans le secteur agricole que dans les autres secteurs d'activité.

Merci
pour votre
participation

LES BOVINS AU BEAU FIXE

En regardant en détail par type de productions, l'indice de confiance le plus élevé est parmi les éleveurs bovins [fig.1]. Cet optimisme se retrouve

aussi dans le bilan du 1^{er} semestre en termes de chiffre d'affaires et de rentabilité. Cela s'explique par une hausse du prix du lait payé aux producteurs (+8 % en mai 2025 en comparaison à mai 2024) et par des cotations bovines qui n'ont cessé de grimper tout au long du 1^{er} semestre (fin mai 2025, la cotation de la vache 0 atteignait 6,12 €/kg soit une hausse de 30 % en un an).

PRUDENCE EN GRANDES CULTURES

En revanche, le secteur des grandes cultures est plus prudent. La mauvaise année 2024-2025, caractérisée par des rendements et des prix faibles, peut expliquer cette prudence. Si la moisson 2025 a été correcte, avec des rendements en blé, orge et colza dans la moyenne quinquennale, les cours, eux, sont en baisse, en raison de bonnes récoltes au niveau mondial. En juin, les cours moyens mensuels rendus Centre-Bretagne étaient inférieurs à ceux de juin 2024 de 14 % pour le blé, 10 % pour l'orge et 17 % pour le maïs.

UNE NOUVELLE ENQUÊTE EN DÉCEMBRE

Le principe de ce baromètre est de suivre la situation économique des exploitations agricoles sur la durée. Ainsi, tous les semestres, nous vous donnerons la parole afin de nous faire part de vos points de satisfaction ainsi que de vos difficultés. La prochaine enquête sera transmise en décembre, nous comptons sur votre participation !

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr



Des retards de paiement plus fréquents

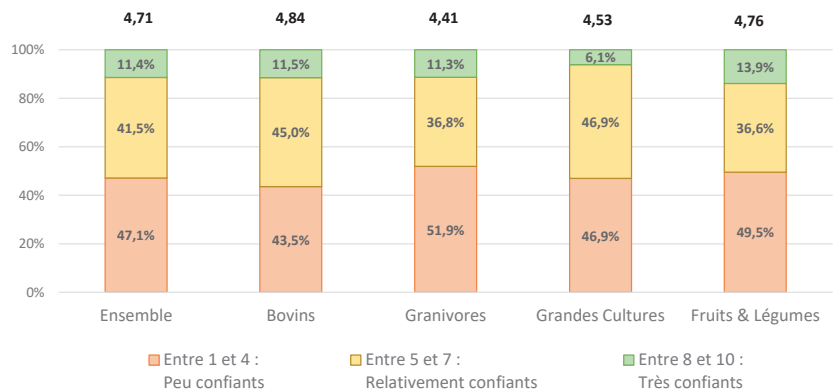
Vous avez été questionnés sur une problématique à laquelle vous pouvez être confrontés : les retards de paiement. Ainsi, vous êtes près d'un sur quatre à faire face à un ou des retards de paiement ou des demandes de délais supplémentaires de vos clients en 2025. Pour la moitié d'entre vous, ces retards sont plus fréquents que ces dernières années.

Il est à noter aussi que les filières grandes cultures et granivores sont plus impactées par ce phénomène. Dans ces filières, vous êtes près de la moitié à être concernés par des retards de paiement. Cela peut expliquer en

partie votre prudence concernant les perspectives pour le second semestre. C'est aussi dans les filières granivores que l'impact du retard de paiement des clients sur votre trésorerie est le plus fort. Pour ces filières, 82 % d'entre vous ont indiqué que cela avait un impact important sur la trésorerie. La moitié d'entre vous a ouvert une ligne de crédit afin de pouvoir faire face à ces retards de paiement. La deuxième solution la plus fréquente est la négociation d'une dette fournisseur.

Enfin, d'autres ont pu soit échelonner les paiements, soit mobiliser leur trésorerie pour faire face à leurs charges.

Niveau de confiance en l'avenir exprimé par les chefs d'exploitation



Source : Coceb, Baromètre de la conjoncture économique, 1^{er} semestre 2025

Fig. 1 : Les éleveurs en granivores sont plus réservés sur leur avenir.



LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE

<https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/expertise/barometre-de-conjoncture/barometre-de-leconomie-agricole-1er-semestre-2025/>



Zoom sur les dernières adaptations

Ce dossier est un avant-goût de la Quinzaine de l'installation et de la transmission qui présentera les dernières évolutions des parcours installation-transmission. Futurs cédants et porteurs de projet, rejoignez l'un de ces 4 rendez-vous pour vous informer, échanger, poser vos questions... et réussir cette étape clé du passage de relais entre transmetteur et repreneur !



Pilote du dossier : Marie-Isabelle Le Bars, chargée de mission installation transmission à la Chambre d'agriculture de Bretagne

ChatGPT (IA)

«Un investissement pour l'avenir»

Des avancées dans le parcours à l'installation

Le parcours à l'installation, désormais allégé et revalorisé, offre aux futurs agriculteurs un accompagnement sur mesure pour bâtir des projets viables, vivables et durables.



Sébastien Rouault, élu à la Chambre d'agriculture en charge de l'installation en Côtes-d'Armor

« Le parcours à l'installation est une chance pour les futurs chefs d'entreprises agricoles, un investissement pour l'avenir ! Trop souvent associé à "un parcours du combattant", il a pourtant su faire ses preuves et bénéficie d'un accueil favorable des porteurs de projet, avec 94 % de taux de satisfaction ! Il innove sans cesse pour répondre à l'évolution des profils des jeunes, de leurs projets et propose des accompagnements à la carte ! Apporter les ressources pour réussir, pour se former, pour être à l'aise dans son métier... sans complexifier les démarches... c'est le travail des élus en charge de l'installation à la Chambre d'agriculture.

Nous nous félicitons des nouvelles avancées en termes de simplification et d'attractivité du dispositif. Les engagements, suivis, avenants et contrôles ont été allégés. **La DJA, revalorisée, passe à 30 k€. Avec l'arrêt de la sélection sur la Production Brute Standard**, qui excluait certains projets en aviculture et en porcs, elle s'ouvre enfin à tous les projets, quelle que soit leur taille.

Pour autant, il ne s'agit pas de transiger sur la robustesse des projets. Nous faisons en sorte que tous ceux qui le souhaitent puissent s'installer, mais sur des projets viables, vivables et durables, avec des personnes épanouies demain dans leur métier ! »

LES ÉTAPES CLÉS DE SON PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE

Un dispositif à la carte, ouvert à tous, pour répondre à vos besoins. Anticipez vos démarches, au moins 1 an avant l'installation.



UN PROJET ? UNE IDÉE ?

> > > PRÉPAREZ-VOUS à devenir CHEF-FE D'ENTREPRISE



S'INFORMER AU
POINT ACCUEIL INSTALLATION

CONNAÎTRE :

- les démarches,
- les personnes ressources
- les conditions d'accès

TROUVER UNE
EXPLOITATION

repertoireinstallation.com



SE FORMER

RÉALISER SON PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

- Entretien avec des conseillers
- Stage 21 heures
- Formations et stages selon vos besoins

AGRI Install

BÂTIR UN PROJET SOLIDE

PRÉPARER SON PROJET AVEC UNE STRUCTURE LABELLISÉE •

- Chiffrer et évaluer sa faisabilité,
- Tester plusieurs scénarios
- Rechercher des financements
- Engager les démarches administratives (demande d'autorisation d'exploiter...)

S'INSTALLER

DÉMARCHES

- Déclarations (Guichet Unique, MSA...)

FAIRE VIVRE SON PROJET

- Rendez-vous post-installation
- Formations, groupes d'échanges...



Faites le point sur les étapes clés !

10 conseils pour réussir son installation

Voici notre proposition de « check liste » à consulter avant de vous lancer !

Nous vous proposons ces 10 conseils, que vous pourrez inscrire dans votre parcours pour réussir votre installation.

- 1 S'informer et être orienté en appui sur un réseau de professionnels !
- 2 Prendre le temps de réfléchir, d'échanger, de se former... à devenir un Chef d'entreprise agricole.
- 3 Choisir la bonne équipe, s'entourer d'experts et de professionnels.
- 4 Partir avec un projet solide, rentable et équilibré (revenu/temps de travail).

5 Reprendre la bonne ferme, qui correspond à votre projet, qui vous ressemble, que vous maîtrisez.

- 6 Avoir une bonne connaissance de votre filière, de votre marché.
- 7 Penser prévention des risques et résilience.
- 8 Intégrer les transitions dans votre projet.
- 9 Ne pas négliger la partie administrative.
- 10 Se former en continu. Innover continuellement. S'adapter... et ne pas s'isoler.



LE POINT ACCUEIL INSTALLATION

Il est là pour vous aider : informations, orientation, accueil, dispositifs, conseils... avec des conseillers spécialisés en ligne, un site internet, une newsletter, des pages Facebook (Trouver sa ferme avec le RDI, jeme-lanceenagriculture) et une multitude de ressources à disposition gratuitement.

<https://tinyurl.com/devenir-agriculteur>

Quatre rendez-vous pour avancer dans votre projet

La quinzaine de l'installation et de la transmission

Porteurs de projet, étudiants ou salariés, futurs cédants, venez vous rencontrer et échanger avec des spécialistes de l'installation et de la transmission.

La Chambre d'agriculture de Bretagne organise la douzième édition de La quinzaine de l'installation et de la transmission. L'évènement se déroule dans chaque département breton, avec l'ensemble des partenaires : banques, coopératives, centres de gestion, MSA, Safer, administrations... Au programme : témoignages, forum, tables rondes, conférences pour vous aider à avancer et qui sait, **rencontrer votre repreneur ou trouver votre exploitation.**

PRENEZ-DATE !

Choisissez votre rendez-vous. Chaque session se déroule de 10 h à 16 h 30. Vous devez vous inscrire. C'est un événement gratuit.



Vous pouvez aussi réserver un repas, pour 10 €.

- Mardi 18 novembre à Hanvec (29) ;
- Vendredi 21 novembre à Plérin (22) ;
- Mardi 25 novembre à Châteaubourg (35) ;
- Jeudi 27 novembre à Locqueltas (56).

Marie-Isabelle Le Bars

marie-isabelle.lebars@bretagne.chambagri.fr



INSCRIVEZ-VOUS !

Pour vous inscrire, utilisez le QRcode page 30 de ce mag ou appelez Anne Dugué au 06 30 69 56 14

Le quiz « transmission »

Définissez votre profil de cédant

Cédants, ce quiz vous permet de mieux cerner vos attentes pour accueillir un repreneur ou un nouvel associé.

Les porteurs de projet ne s'installent plus forcément pour une carrière. Certaines installations combinent production agricole, transformation, vente, artisanat voire prestations de services.

CERNEZ VOS ATTENTES!

1 - Est-ce que j'accepterais de rencontrer un porteur de projet qui envisage des productions différentes de la mienne ?

- ☐ A. Oui
- ☐ B. Ça dépend des productions
- ☐ C. Non

2 - Qu'est-ce qui est le plus important pour moi ?

- ☐ A. Favoriser une ou plusieurs installations
- ☐ B. Fixer un prix qui permette la rentabilité du projet du candidat.
- ☐ C. Transmettre au meilleur prix pour valoriser mon travail

3 - En cas de maîtrise de foncier, suis-je prêt à mettre en location mes parcelles et/ou bâtiments pour favoriser une installation ?

- ☐ A. Oui
- ☐ B. Je ne sais pas
- ☐ C. Non

4 - Suis-je prêt à décaler ma date de transmission pour installer un projet collectif (potentiellement plus long à mettre en œuvre) ?

- ☐ A. Oui
- ☐ B. Ça dépend
- ☐ C. Non



5 - Suis-je prêt à céder mon exploitation agricole à des porteurs de projet qui se structurent sous de nouvelles formes juridiques (SCOP¹, SCIC², association, GFA³...)?

- ☐ A. Oui
- ☐ B. Je ne sais pas
- ☐ C. Non

6 - Ce que vont penser mes voisins agriculteurs et mes propriétaires m'inquiète.

- A. Non
- B. Je ne sais pas ce qu'ils vont penser
- C. oui

7 - J'ai mes critères pour juger du sérieux des porteurs de projet.

- A. Oui
- B. Je ne sais pas
- C. Non

1 SCOP : Société Coopérative de Production

2 SCIC : Société Collective d'Intérêt Collectif

3 GFA : Groupement Foncier Agricole



VOTRE PROFIL

• Vous avez coché une majorité de C : « Je veux transmettre à l'identique »

Ce qui est important pour vous c'est la continuité, reproduire l'existant, avec un profil qui vous ressemble. Vous faites plus facilement confiance aux projets que vous connaissez.

• Vous avez coché une majorité de B : « Je ne suis pas encore fixé »
Votre scénario n'est pas encore défini. Tentez d'imaginer votre ou vos repreneurs idéaux, vous arriverez peut-être à vous positionner davantage.

• Vous avez coché une majorité de A : « Tout est possible »
Ce qui est important pour vous, c'est d'installer. Vous pouvez imaginer transmettre à une diversité de profils et de projets, y compris des collectifs, sur des activités diversifiées et originales.



Ronan Le Cléach, agriculteur à Tréméoc dans le Finistère, avec sa future repreneuse Erell Fraboulet.

Ils se sont rencontrés grâce à la quinzaine de l'installation et de la transmission. Histoire d'une transmission réussie

En 2023, Ronan Le Cléach, agriculteur à Tréméoc dans le Finistère, réfléchit à sa transmission. Il se rend au rendez-vous de la transmission... Il repart avec bien davantage : la rencontre avec sa future repreneuse Erell Fraboulet.

« En 2023, je commençais à réfléchir à mon départ, l'idéal étant de partir à taux plein. Finalement j'ai décidé d'attendre janvier 2026 afin de bénéficier du calcul sur les 25 meilleures années. Il était néanmoins indispensable de chercher un repreneur, mes deux enfants ayant indiqué ne pas vouloir reprendre. J'étais producteur de lait bio, en monotraite, système herbager, 85 ha, 55 ha accessibles au pâturage, 300 000 litres, peu de matériel, ma maison, deux gîtes. J'étais également propriétaire d'un autre gîte à 500 m en vue d'y aller dès ma retraite. J'avais eu des contacts avec des candidats, mais cela aboutissait à agrandir des exploitations. Ayant exercé des responsabilités syndicales, ayant été élu Chambre d'agriculture, j'étais pleine-

ment conscient de la difficulté à transmettre. Nos exploitations ne correspondent pas forcément aux recherches des porteurs de projet. Il faut donc être prêt à faire des concessions et à s'adapter à leurs demandes. J'avais demandé une estimation à la Chambre d'agriculture dès 2022. J'ai demandé à mes différents propriétaires leurs souhaits lors de mon départ, la plupart choisissant de faire confiance à la personne qui me succéderait. Pour ma part, location ou vente, reprise en bio ou non, lait ou autre... j'avais décidé de ne rien imposer.

LE RENDEZ-VOUS DE LA TRANSMISSION

Afin de faire le point sur ce qu'il faut faire (ou ne pas faire), j'ai choisi de

m'inscrire aux rendez-vous de la Chambre d'agriculture. Mon but était de faire connaître mon exploitation, de nouer des contacts avec des porteurs de projets et d'y prendre des conseils. J'ai trouvé cela intéressant, il y a toutes sortes de profils de porteurs de projets, de cédants et les partenaires. On peut dire que cela a marché indirectement, puisque si Erell n'y était pas, l'une des personnes qui a pris mon contact le lui a transmis. Elle m'a appelée dès le lendemain et a visité l'après-midi même. Je lui ai donné les éléments : estimations, devenir des terres... L'exploitation lui a plu, elle m'a présenté son projet : production de viande bovine en race bretonne armoricaine et ferme pédagogique. Nous avons fait le point

sur le troupeau. Nous avons décidé des prix, de manière qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise pour elle.

Nous avons mis en place un stage de parrainage. Période qui a permis également de préparer l'installation de son cheptel, l'organisation, le financement... De ce fait le dossier n'a eu aucun mal à être financé par la banque.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, j'ai toujours le statut d'agriculteur, mais suis en vacances. Je passe tous les jours, ce qui permet à Erell de me poser des questions et je lui donne un coup de main si besoin. Je serai en retraite le premier janvier.

CONSEILS AUX FUTURS CÉDANTS

Toutes les fermes peuvent être reprises. Il faut être prêt à s'adapter au projet de reprise du jeune, et dès le début, avoir fixé les prix. Le porteur de projet doit compter sur des prix stables, raisonnables, il doit pouvoir gagner sa vie. J'ai été très surpris d'entendre les porteurs de projets dire que j'étais le premier à leur donner l'estimation dès la première visite, alors que d'autres cédants, au bout de trois mois, tournent encore autour du pot.



Elle a dit
ROSE-MARIE DERRIEN,
Conseillère en transmission



« Le Point Accueil Transmission accueille chaque année environ 1 000 futurs cédants, avec une multitude de questions. Par où commencer? Ma ferme est-elle repreneable? À quel prix? Comment la rendre plus attractive? Comment trouver un repreneur? Comment l'accueillir et l'aider dans son installation?

On observe souvent un manque d'anticipation. Les dimensions humaines et psychologiques sont sous-estimées et il y a beaucoup d'idées reçues.

Avant d'être une cession, c'est une transmission humaine! Se préparer, se projeter, savoir ce qui est important pour soi, échanger avec des pairs et son entourage... facilite cette étape. Même si chaque transmission est unique, l'exemple de Ronan et Erell illustre parfaitement les différents points à prendre en compte. »

Il ne faut pas être figé sur un système. Nous, en 40 ans, avons fait évoluer nos exploitations dans toutes sortes de directions, le bio, les énergies renouvelables, la robotisation, la monotraite... N'ayons pas peur de transmettre à des jeunes motivés par d'autres productions, avec d'autres méthodes que les nôtres. »



POUR ALLER PLUS LOIN

Contact : 06 48 98 54 60, rose-marie.derrien@bretagne.chambagri.fr

Consultez le Guide des idées reçues de la transmission :

<https://tinyurl.com/depassez-vous>



Erell Fraboulet a profité d'un stage de parrainage pour se familiariser avec l'exploitation.



Protection des cultures

OPTIMISER LES PHYTOS, C'EST AUSSI MIEUX PULVÉRISER !

L'efficacité d'un traitement dépend à la fois des conditions d'application et du bon réglage du matériel.

Amazonen-Werke

Le coût et les impacts potentiels des produits phytosanitaires sur l'environnement nécessitent de les utiliser à bon escient et d'optimiser leur efficacité, en respectant les bonnes pratiques de pulvérisation.

De nombreux paramètres interagissent sur l'efficacité d'un traitement : nature et stade des bioagresseurs (adventices, maladies ou ravageurs), mode d'action et dose du produit phytosanitaire, conditions agrométéo, réglages du matériel... Les conditions favorables à réunir peuvent être différentes selon le traitement, en fonction de la cible. Ainsi, pour un désherbage de pré-levée avec un herbicide à pénétration racinaire, on recherchera un sol pas trop moite, sans débris en surface et suffisamment humide pour une bonne distribution de la matière active vers les racines des adventices. Pour l'application d'un produit à pénétration foliaire systémi-

que — type herbicide anti-graminées ou fongicide — une forte hygrométrie et une température modérée seront essentielles pour une bonne absorption par les feuilles des adventices ou de la culture.

Les conditions d'application sont essentiels

LE VOLUME DE PULVÉRISATION PEUT ÊTRE AJUSTÉ

Le volume de bouillie de pulvérisation joue un rôle majeur dans la répartition du produit et l'efficacité finale du traitement. Là encore, il s'agit de distinguer les situations, selon la cible et le type de produit utilisé, et d'adapter ses pratiques en conséquence. Pour des herbicides à pénétration racinaire, le volume d'eau est relativement indifférent, c'est l'humidité du sol qui sera déterminante. Au contraire, pour les produits agissant par contact (certains herbicides, fongicides ou insecticides), c'est le nombre d'impacts qui compte. Cela passe par un volume d'eau minimum, qui peut varier

selon le type de buses utilisées et la taille de la cible. Par exemple, sur des adventices très jeunes ou des pucerons bien cachés dans le feuillage, avec des buses à aspiration d'air limitant la dérive, on visera un volume minimum de 150 litres par hectare avec un produit de contact. Pour ce même type de produit, avec des buses classiques ou sur des cibles plus larges, un volume de 80 litres par hectare pourra suffire. Les produits systémiques, absorbés par les plantes et véhiculés par la sève, sont moins exigeants : un volume compris entre 50 et 80 litres d'eau par hectare est suffisant.

DES PRÉCAUTIONS SUPPLÉMENTAIRES À FAIBLE VOLUME

Plus le volume de bouillie est faible et plus les conditions sont exigeantes. Ainsi, les buses utilisées, de petit calibre, sont plus sensibles au bouchage. Il faudra donc adapter la filtration du circuit en conséquence, en privilégiant les filtres sur les tronçons de rampe, plus faciles à nettoyer que les filtres à la buse. Les conditions d'application — absence de vent, forte hygrométrie, température modérée — sont encore plus importantes car les gouttes de pulvérisation, plus fines, sont plus sensibles à la dérive et à la volatilisation.

En résumé, un volume de bouillie compris entre 80 et 120 litres par hectare est un compromis raisonnable pour la plupart des traitements. Dans quelques cas particuliers, il est prudent de monter à 150 litres par hectare pour sécuriser le résultat.

Michel Moquet

michel.moquet@bretagne.chambagri.fr

+ SE FORMER

Améliorez vos pratiques de pulvérisation au champ grâce à une meilleure connaissance des produits phytopharmaceutiques et du matériel de pulvérisation.

<https://tinyurl.com/formation-SA0022>



Les produits systémiques sont les plus exigeants vis-à-vis de l'hygrométrie et des températures.



Privilégier les buses à limitation de dérive

Bien qu'elles ne soient pas strictement obligatoires, sauf cas particulier, les buses à aspiration d'air limitant la dérive sont très fortement recommandées. Celles qui sont agréées par le ministère de l'Agriculture réduisent la dérive au moins par trois. Cet équipement permet de sécuriser le traitement et d'éviter les embruns sur les cultures voisines, le fossé ou le terrain d'habitation adjacent, même en présence d'une légère brise. Mais il ne permet pas de s'affranchir de la limite de vent réglementaire : maxi 3 Beaufort, soit 12-19 km/h. Les buses limitant la dérive per-

mettent de respecter la réglementation en bordure de cours d'eau (Zone Non Traitée réduite à 5 mètres avec l'utilisation de ces buses) ou à proximité d'habitations (Distance de Sécurité réduite à 3 mètres). En revanche, elles ne permettent pas de réduire la largeur des dispositifs végétalisés permanents (DVP), qui visent à limiter le ruissellement.

Les buses à aspiration d'air basse pression sont recommandées car leur plage d'utilisation (pression entre 1,5 et 4 bars) est compatible avec les pulvérisateurs à régulation DPA (Débit Proportionnel à l'Avancement).



Les buses à aspiration d'air sont fortement recommandées pour réduire la dérive.



Les bandes enherbées ont des fonctions clés dans les paysages agricoles.

Axel Bérinque

Les bandes enherbées

ELLES JOUENT DE MULTIPLES RÔLES

Des chercheurs rennais étudient les fonctions des bandes enherbées : entre rétention des produits phytosanitaires et zone refuge de biodiversité.

Depuis 15 ans, les bandes enherbées parsèment les paysages agricoles sous forme de liserés verts le long des cours d'eau. Ces zones herbeuses jouent un rôle essentiel de filtre en retenant les engrais et produits phytosanitaires appliqués sur les cultures, limitant ainsi leur transfert vers les eaux de surface. Ces bandes enherbées rendent aussi d'autres services, servant notamment de refuge à la biodiversité des paysages agricoles.

UNE ÉTUDE EN COURS

Leurs fonctions ont fait l'objet d'une thèse de doctorat à l'université de Rennes.

L'objectif était de caractériser le lien entre les pratiques agricoles, notamment l'usage de produits phytosanitaires, et les fonctions de tampon et d'accueil de biodiversité, en se focalisant sur le trio : graminées/pucerons/ennemis naturels. Pour ce projet, le dispositif d'étude a intégré une diversité de pratiques, en particulier des systèmes en agriculture conventionnelle et biologique. Deux années d'échantillonnage ont été réalisées en partenariat avec les exploitants sur 40 bandes enherbées ou marges herbeuses et parcelles adjacentes de blé, d'orge ou de méteil au sein de la Zone Atelier Armorique.

EFFICACITÉ TAMPON DES BANDES ENHERBÉES

Les résidus de produits phytosanitaires présents dans l'eau du sol des bandes enherbées ont été étudiés. Un nombre plus important de résidus a été observé dans les bandes des systèmes conventionnels. En plus des produits appliqués dans les parcelles, des résidus de produits phytosanitaires, rémanents ou non, ont été retrouvés alors qu'ils n'avaient pas été appliqués sur les parcelles adjacentes depuis au moins deux ans voire plusieurs années. Ce même résultat a été observé sur les marges herbeuses, zones équivalentes à des

bandes enherbées, en système biologique. Ces résultats montrent que les bandes enherbées permettent non seulement d'intercepter les produits appliqués dans les parcelles adjacentes, mais aussi plus largement ceux issus de parcelles plus éloignées, protégeant ainsi durablement les cours d'eau.

BIODIVERSITÉ DES BANDES ENHERBÉES

L'étude de la biodiversité des bandes enherbées, focalisée sur les pucerons des céréales et leurs ennemis naturels, a montré que de nombreuses espèces de pucerons ne sont présentes que sur les graminées sauvages. Certains ravageurs des cultures ont cependant été retrouvés à la fois dans les parcelles de céréales et dans les bandes enherbées [encart]. Enfin, les bandes accueillent un cortège d'ennemis naturels pouvant apporter un service de régulation des ravageurs [fig.]. Il semble que les pratiques agricoles dans les parcelles adjacentes aient peu d'effet sur les espèces de pucerons présentes et le nombre d'individus. Pour les ennemis naturels, seules les coccinelles et les mille-pattes (appelés aussi chilopodes) semblent moins présents en système conventionnel. Des analyses ultérieures permettront de confirmer cette tendance.

Cécile Sulmon / Université de Rennes
Contact : Laurence Albert

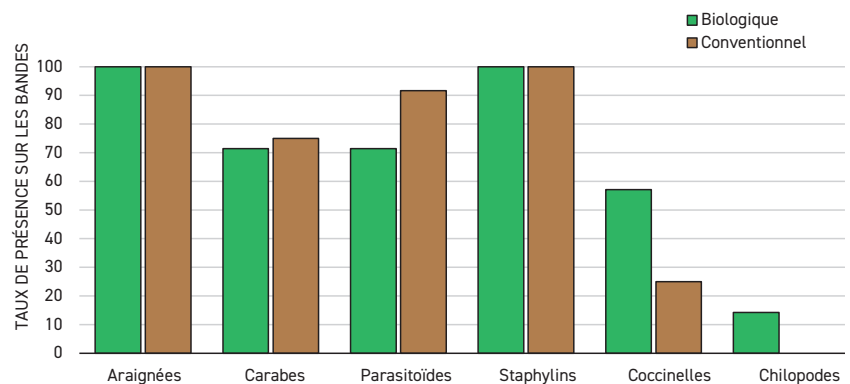
laurence.albert@bretagne.chambagri.fr



Les bandes enherbées accueillent les ennemis naturels des ravageurs.
Les coccinelles et les mille-pattes semblent moins présents en système conventionnel.

G. Guilbert CA85

Présence des ennemis naturels au sein des bandes enherbées, exprimée en % sur l'ensemble des bandes étudiées (source Axel Beringue)



Présence des ennemis naturels au sein des bandes enherbées, exprimée en % sur l'ensemble des bandes étudiées (source Axel Beringue)

POUR EN SAVOIR PLUS

• Laboratoire Ecobio de l'Université de Rennes :

<https://ecobio.univ-rennes.fr/>

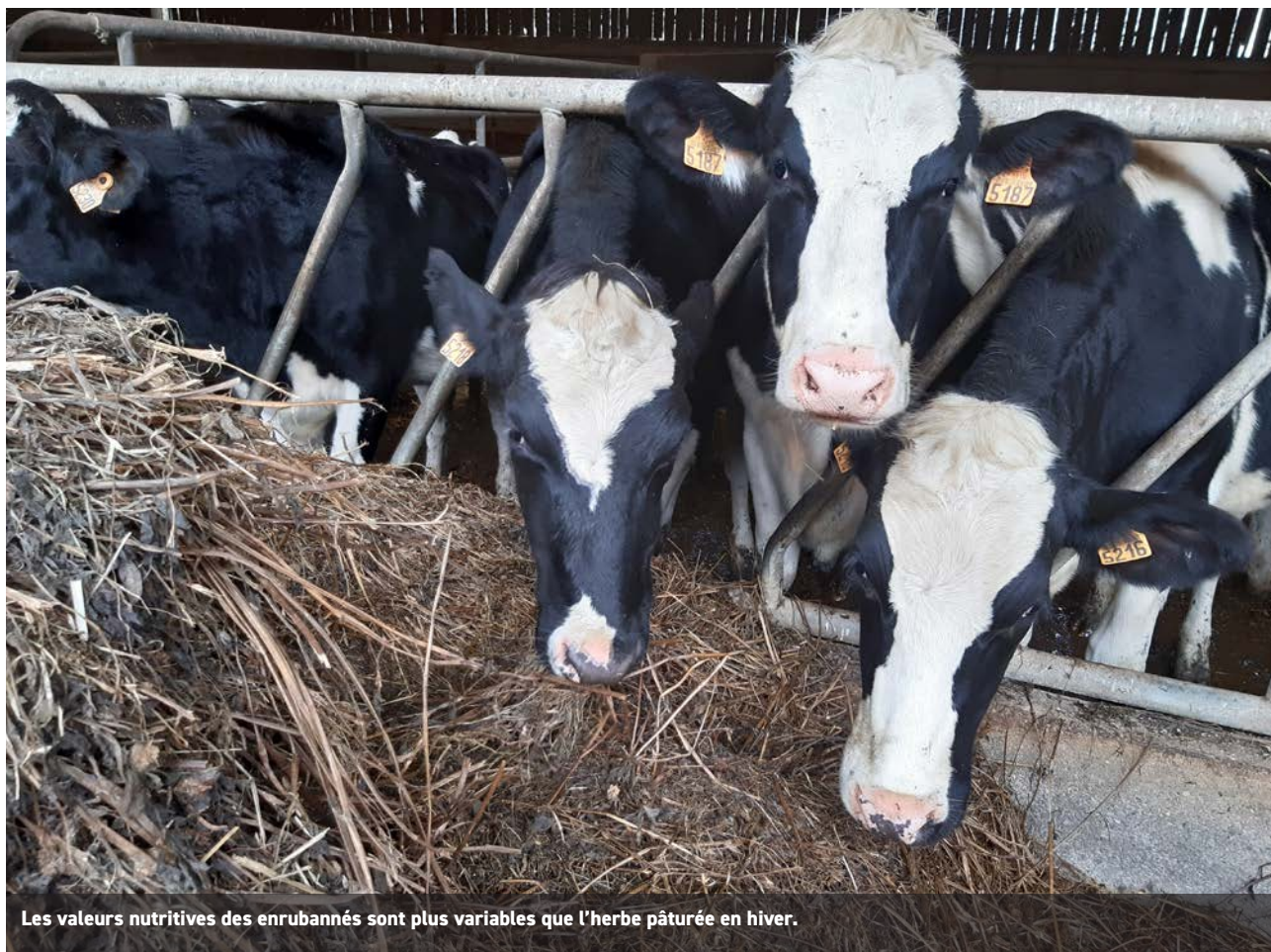
• Zone Atelier Armorique (CNRS) :

<https://oseren.univ-rennes.fr/za-armorique>

Les pucerons des céréales

Alors que l'on retrouve en majorité trois espèces de pucerons dans les parcelles de blé – le puceron des grains, le puceron des épis, et le grand puceron du blé –, d'autres espèces dominent dans les bandes enherbées. Néanmoins, les trois ravageurs des cultures se retrouvent à la fois dans les parcelles de céréales et dans les bandes enherbées adjacentes, où ils

se nourrissent de graminées sauvages telles que la fétuque, le ray-grass ou le dactyle. Ces pucerons restent toutefois relativement moins abondants dans les bandes et d'autres recherches tendent à démontrer que toutes les espèces de pucerons ne migrent pas systématiquement depuis les graminées sauvages vers les céréales cultivées.



Pâturage hivernal

DES GÉNISSES BIEN DANS LEURS SABOTS

Un essai mené sur trois hivers a permis de tester la faisabilité du pâturage hivernal des génisses gestantes. L'objectif était d'évaluer la valeur alimentaire de l'herbe pâturée en hiver, ainsi que les impacts de cette pratique sur la croissance et le bien-être des animaux.

Cet essai a été mis en place sur la ferme expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne à Trévarez (29).

Il compare deux lots de génisses gestantes, âgées de 17 à 20 mois : un lot conduit au pâturage de novembre à février, et un autre maintenu en bâtiment alimenté avec de l'enrubanné.

UNE HERBE HIVERNALE RICHE EN AZOTE

Premier enseignement : l'herbe pâturée en hiver présente une valeur

alimentaire intéressante, notamment en termes de teneur en azote (MAT : 22 %). En moyenne, celle-ci s'est révélée supérieure et moins variable que celle des enrubannés distribués en bâtiment. L'offre d'herbe pâturée et sa valeur n'ont nécessité aucun apport complémentaire en fourrage ou concentré.

CROISSANCES ÉQUIVALENTES

Malgré les conditions hivernales — jusqu'à 530 mm de pluie en 3 mois —,

les génisses au pâturage ont présenté des croissances élevées similaires à celles en bâtiment.

Le gain moyen quotidien (GMQ) n'a pas été significativement différent entre les deux lots (972 contre 957 g/j), preuve que le pâturage hivernal, bien conduit en pâturage tournant, peut assurer des performances techniques satisfaisantes.

Le poids des veaux nés de ces génisses gestantes est proche entre les deux lots [tab].

DES COMPORTEMENTS DIFFÉRENTS

L'étude a également porté une attention particulière au bien-être et au comportement des génisses. Sur les deux lots, les critères de bien-être global (état corporel, santé, absence de blessures) ont été jugés équivalents, excepté pour la propreté des animaux. Les génisses sont restées propres au pâturage pendant tout l'essai, contrairement au bâtiment. En revanche, des différences de comportement ont été observées. Au pâturage, les génisses ont passé moins de temps couchées qu'en aire paillée. Notons aussi que les interactions sociales entre animaux au pâturage ont été moins fréquentes, avec moins de compétition pour les ressources.

UNE OPTION POUR LES ÉLEVEURS

Cet essai montre que le pâturage hivernal, dans des conditions bien maîtrisées, peut constituer une alternative à l'élevage en bâtiment, sans compromettre ni la croissance ni le bien-être des génisses gestantes. Il ouvre des pistes pour réduire les charges d'élevage, valoriser l'herbe en hiver et optimiser l'usage des bâtiments.

Guylaine Trou et Elodie Tranvoiz
guylaine.trou@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouver les résumés d'études de cet essai sur le site internet de FarmXP

<https://www.farmxp.fr/nos-resumes-detude>

Le pâturage hivernal à Trévarez en vidéo :



Les génisses du lot « bâtiment » ont été plus souvent couchées.



Les génisses du lot « pâturage hivernal » sont plus propres et ont moins de comportements de confrontation.

Tableau des croissances des génisses laitières de l'essai

	Lot au pâturage	Lot en bâtiment
Age au démarrage de l'essai (mois)	19	19
GMQ réalisé (g/j)	972	957
Poids en fin d'essai (kg)	560	566
Poids des veaux nés (kg)	37	38



Le groupe a visité les essais bas carbone de la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne (Trévarez, Finistère).

Le groupe lait du Faouët (Morbihan)

« POUR UN CLIMAT POSITIF ! »

En 2020, les membres du groupe lait du Faouët se lancent sur le sujet du carbone, thème plutôt novateur. Cinq ans plus tard, retour sur la démarche du groupe.

Le groupe lait du Faouët est constitué d'une quinzaine de membres. Il est riche de sa diversité : des jeunes installés aux plus expérimentés, élevages en traite robotisée ou salle de traite, des systèmes avec des parts d'herbe pâturée variables, en bio et en conventionnel... Ce qui les rassemble : leur territoire, l'envie de partager leurs réussites et leurs interrogations, le souhait d'avancer ensemble vers de nouveaux défis ! En 2020, le groupe dépose une demande de Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE), reconnu par

le ministère de l'Agriculture, intitulé « Pour un climat positif ». Deux thèmes structurent ces trois années : le carbone et le climat. L'accompagnement allie du collectif, de l'individuel, des visites et des partenariats : une combinaison gagnante.

LES RÉSULTATS OBSERVÉS

À la fin des 3 ans, l'empreinte carbone moyenne du groupe (émissions carbone - stockage carbone) a baissé de 0,94 à 0,86 kg équivalent CO₂/litre de lait corrigé soit -9 %. Cette évolution va de

+0,02 à -0,26 kg selon les exploitations. Pour le critère de l'empreinte carbone Viande issue du lait par kg de poids vif, la baisse moyenne est de -28 %. Elle s'explique par le travail mené sur le levier troupeau : abaissement de 28,5 à 27 mois de l'âge au vêlage, du taux de renouvellement qui est passé de 33,2 à 31,3 % et de la baisse de 45,2 % à 39,3 % des UGB génisse/VL présentes. Les membres du groupe tempèrent l'interprétation des résultats. L'année fourragère 2022 a été compliquée pour l'alimentation, la complémentation, la

production. Toutes les exploitations n'étant pas en rythme de croisière, dans les cheptels en croissance, les effectifs improductifs sont plus importants.

DES AMBASSADEURS ACTIFS

Au cours de ces 3 années, les membres du groupe ont partagé leur expérience sur le sujet avec les élèves du lycée agricole de Saint-Yves (Gourin) : sensibilisation en classe, réalisation de bilans carbone simplifiés, accueil dans des exploitations du groupe. Ils ont témoigné aussi auprès d'agriculteurs lors de portes ouvertes Innov'actions ou encore lors de la journée bas carbone de Trévarez en février 2024.

L'HEURE DU BILAN

En janvier, les membres du groupe ont dressé un bilan. La réalisation des Cap2ER permet de prendre conscience de l'enjeu carbone, des différents critères pris en compte et de visualiser ce qu'ils ont réussi à mettre en place. L'analyse économique en complément incite à aller au fond des choses, et à voir les évolutions. Le rendez-vous technique sur l'alimentation et les rations hivernales a marqué avec le rappel des fondamentaux : ration équilibrée, efficacité du concentré de production, des repères simples. Enfin, l'accueil des jeunes avec un échange sur le parcours du groupe a été un moment très apprécié.

Pascale Guillermic

pascale.guillermic@bretagne.chambagri.fr

Je tiens à adresser un grand remerciement aux membres du groupe Lait pour leur implication.



Dans « Initiatives et Développement - Resagri 56 », mars 2025, Témoignages et résultats du groupe (pages 18-21)

<https://tinyurl.com/ID56-03-25>



Les étudiants du Lycée agricole Saint-Yves sont venus échanger avec le groupe.



Le GIEE en action

- 4 ans : de la naissance à fin du projet
- 15 exploitations engagées ;
- 24 bilans Cap2ER niveau 2 réalisés en début et fin de programme avec 2 restitutions collectives ;
- 2 formations d'analyse économique ;
- 16 rendez-vous de groupes techniques : l'efficacité alimentaire des vaches laitières et génisses, l'élevage de génisses, le choix des mélanges prairiaux, les économies d'énergie en élevage...
- 1 soirée conférence sur le climat avec Serge Zaka ;
- 2 fermes supports pour les Portes Ouvertes Innov'actions ;
- 6 fermes supports d'accueil d'étudiants ;
- 4 interviews de membres ;
- 6 témoignages lors d'événements thématiques Carbone-Climat ;
- 2 stations expérimentales visitées dont la station de Trévarez (29) en février 2023 pour son travail sur l'empreinte carbone et les leviers mis en place ;
- Une dizaine de participations à des articles et reportages.



Le groupe GIEE fier de son bilan « pour un climat positif! ».

En maternité liberté

UNE TEMPÉRATURE ADAPTÉE À CHACUN

Une double ambiance est préconisée en maternité liberté pour réduire le risque d'écrasements. Une enquête de la Chambre d'agriculture donne un aperçu des moyens utilisés sur le terrain pour la mettre en place efficacement.

La maternité porcine regroupe des animaux aux besoins très différents. La zone de confort thermique de la truie se situe entre 18 °C et 22 °C, tandis que celle des porcelets nouveau-nés atteint 30 °C à 34 °C. En case liberté, il est préconisé de mettre en place une double ambiance : plutôt fraîche dans la salle et chaude dans une partie de la case pour créer une zone de confort pour les porcelets. L'objectif est de réduire le risque d'écrasements en orientant le comportement de couchage des porcelets sur une zone protégée des mouvements de la truie.

Pour instaurer une double ambiance, les éleveurs fixent en général une température de 19 à 22 °C pour la salle et de 26 à 36 °C pour la zone porcelets. Les valeurs varient selon les équipements utilisés pour la ventilation et pour le chauffage et le logement des porcelets. Les nids (capot) ou niches (fermées sur 3 côtés) facilitent cette gestion, mais certains éleveurs utilisent

uniquement des sols chauffants ou des lampes, facilitant la surveillance des porcelets. Le plus souvent, la température de la salle est maintenue autour de 22 °C à la mise-bas, puis diminuée rapidement une fois celle-ci terminée. L'écart de température doit rester marqué sur toute la phase d'allaitement car les porcelets, attirés par leur mère, ont tendance à rester près d'elle, ce qui accroît le risque d'écrasement.

Le maintien de cette double ambiance devient plus difficile en été ou par fortes chaleurs. Certains bâtiments sont équipés de cooling ou de brumisation. Ailleurs, des ajustements de conduite sont pratiqués : retrait rapide des lampes, baisse des consignes, augmentation de la ventilation tout en évitant les courants d'air. Dans tous les cas, l'observation du comportement reste l'outil principal : une truie qui halète ou mange moins traduit une ambiance trop chaude, tandis que des porcelets au repos hors de leur zone de confort

ou entassés indiquent une température trop élevée dans la zone de confort ou mal adaptée dans la salle.

Nicolas Villain

nicolas.villain@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

25 %

c'est la perte de production laitière pour les truies dans une salle à 29 °C contre une salle à 18 °C



PRENEZ DATE

Les maternités liberté et bien d'autres sujets techniques sont au programme de la journée régionale porcine du 9 décembre qui se tiendra à Plérin (22) ou en webconférence.



Chacun se repose dans son espace : le signe d'une double ambiance efficace.

Introduire des volailles dans un verger

UNE OPPORTUNITÉ SOUS CONDITIONS

L'introduction de poules peut sembler simple mais nécessite de bien réfléchir son système.

Associer volailles et arboriculture est une pratique qui se répand. Les porteurs de projet cherchent des gains agronomiques et une diversification des revenus. Attention toutefois aux contraintes !

Si peu d'études scientifiques ont été menées sur le sujet, le projet Espere a permis de recueillir des témoignages d'éleveurs associant volailles et cultures spécialisées.

ENTRE SANITAIRE DES PLANTES ET DES VOLAILLES

Les avantages cités sont tout d'abord agronomiques. En grattant le sol, les volailles délogent insectes et larves, et contribuent ainsi à la lutte biologique en réduisant certains bioagresseurs. Les fientes enrichissent également le sol du verger. La vente d'œufs ou de viande permet de diversifier les revenus, chez des producteurs qui vendent souvent leurs produits en circuits courts.

Si l'introduction de volailles peut limiter les problèmes sanitaires sur les plantes, il ne faut pas négliger le risque de transmission de pathogènes. Les mesures de biosécurité pour limiter les zoonoses telles que l'influenza aviaire s'appliquent également à ces petits ateliers. Il faudra alors prévoir un sas, la possibilité de

mettre à l'abri les volailles, et prévoir l'équarrissage. Enfin, si le grattage du sol par les volailles a des effets bénéfiques, il peut également occasionner des dommages aux cultures si les racines sont exposées.

INVESTISSEMENTS ET NOUVELLES COMPÉTENCES

D'un point de vue économique, les coûts initiaux peuvent être importants. En plus des équipements nécessaires à l'élevage (abris et matériel, clôtures...), il faut prévoir la protection des arbres et le pâturage tournant. Il ne faut pas négliger le risque de vol et de prédation. Au début de la réflexion, il faudra bien adapter la densité d'animaux à la superficie du verger. Le choix de la souche est également important : les souches rustiques vont avoir un comportement intéressant, mais les performances sont moindres et l'approvisionnement parfois difficile. En production de poules pondeuses, la phase de début de ponte en bâtiment est cruciale pour éviter

la ponte au sol. En dehors des pics de travaux, un suivi quotidien des parcelles et des animaux sera réalisé.

L'intégration de volailles dans un verger est une opportunité agronomique et économique, mais elle nécessite une bonne anticipation des risques sanitaires, un suivi rigoureux des animaux, et le respect de la réglementation en vigueur. Une étude de marché préalable reste indispensable pour assurer la viabilité du projet.

Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Participer à une formation à l'élevage de poules pondeuses adaptée aux petits ateliers :

<https://tinyurl.com/formation-SV6051>

C'EST L'HEURE DU BILAN

Des signes de reprise en 2025

Après plusieurs années compliquées pour les filières biologiques, 2024 montre un ralentissement de la baisse des achats bio alimentaires. L'installation aidée attire toujours les porteurs de projets.

En 2024, malgré la désinflation, les ventes alimentaires stagnent en France, avec un ralentissement du recul du marché bio, stable à 6 % des achats (source Agence Bio).

UNE LÉGÈRE REPRISE

La légère reprise du bio en France est portée par le réseau spécialisé, dont le chiffre d'affaires atteint 4 milliards d'euros, malgré 764 fermetures pour 381 ouvertures entre 2021 et 2024. En grande distribution, la part du bio dans le chiffre d'affaires est passée de 8,7 % fin 2021 à 4 % en janvier 2025. Quelques signes laissent présager une amélioration et

moins de déréférencements (Circana).

En Europe, la plupart des pays voient leurs ventes bio progresser : +5,7 % en Allemagne (17 milliards d'euros), +7 % au Royaume-Uni (+2 % des achats alimentaires), +6 % en Italie (4 % des achats) et +8 % en Espagne (3 % des achats). La Belgique, avec 4 % de part de bio dans l'alimentation, affiche une croissance de 12 %.

L'ESPAGNE EN TÊTE DE LA PRODUCTION

En France, 2,7 millions d'hectares sont en bio (10 % des surfaces), mais les surfaces reculent de 110 000 ha en

deux ans. Le nombre de producteurs bio baisse de 1 %, malgré 4 431 nouvelles fermes. L'Espagne dépasse désormais la France avec 3 millions d'hectares certifiés (Agence Bio).

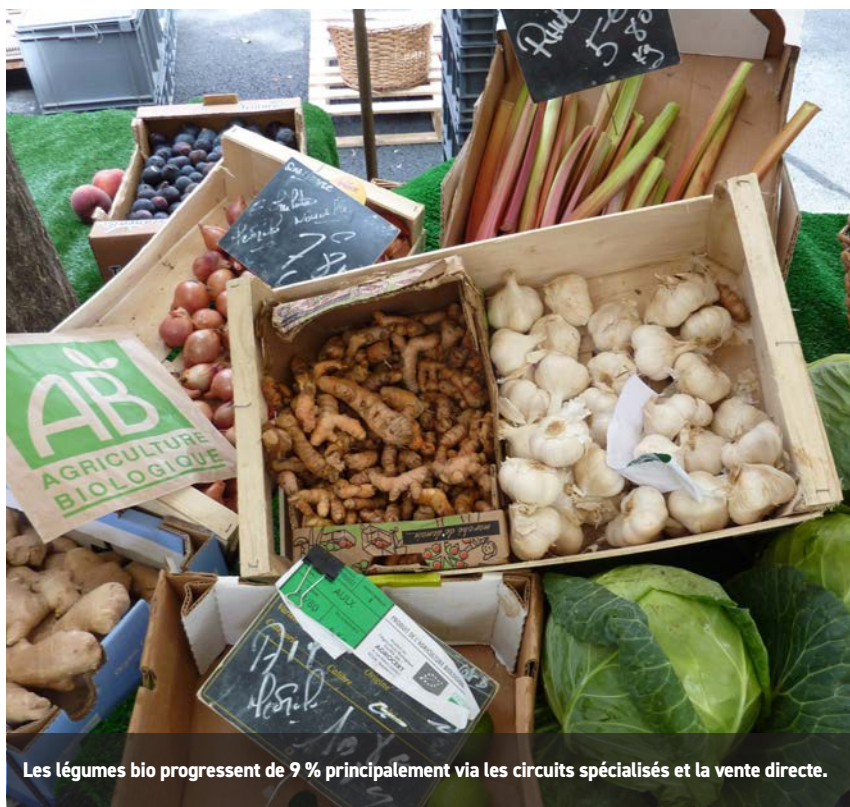
En Bretagne, au 1^{er} janvier 2025, on compte 4 217 fermes bio et 165 807 ha certifiés, avec un solde net de +79 fermes et +90 ha par rapport à 2023. Certaines filières reculent (lait, volaille), tandis que d'autres progressent (arboriculture, petits ruminants, PPAM) ou se rééquilibrent (grandes cultures, légumes).

Enfin, 136 installations aidées en bio (32 % du total) concernent surtout le maraîchage-vergers (67) et le lait (28) (Chambre d'agriculture de Bretagne).

Anne Audoin

anne.audoin@bretagne.chambagri.fr

Merci à nos témoins de l'année. Dès novembre prochain, vous découvrirez d'autres producteurs et productrices bio.



Les légumes bio progressent de 9 % principalement via les circuits spécialisés et la vente directe.

LES CHIFFRES CLÉS

Marché bio français : 12 milliards d'euros (hors restauration)
Restauration hors domicile : 826 millions d'euros.

Installations aidées en Bretagne :

- 76 % pratiquent la vente directe
- 49 % sont portées par des femmes contre 29 % pour l'ensemble des installations aidées
- Surface moyenne : 35 ha contre 83 ha pour l'ensemble des installations aidées.

Légumes



JEAN-LUC MOULIN ET EWENN MONNIER
Saint Malo (35)

Bilan plutôt positif

« Les récoltes de brocolis et choux-fleurs commencent cette saison et dureront jusqu'à mi-mai. La pression des ravageurs est moindre que l'an dernier, malgré des chenilles de noctuelles en début de saison pour les choux verts. Les potimarrons ont été récoltés à mi-août, assurant une meilleure conservation. En maraîchage, les plantations de mâches, blettes et épinards ont été faites, offrant des étals pleins et variés au magasin ».

Gabrielle Marcant

gabrielle.marcant@bretagne.chambagri.fr

Cultures et poules pondeuses



HENDRIK FEGERT ET MYRIAM LEBRIHI
La ferme de Brehon, Saint-Gavré (56)

De bonnes récoltes !

« J'ai récolté en bonnes conditions. Le blé de printemps a subi un peu d'échaudage mais je sors 30 q/ha en moyenne. Et le seigle de printemps s'est un peu couché et a été plus long à battre, mais est sorti à 25 q/ha. Le tournesol s'est bien comporté, malgré quelques dégâts d'oiseaux : je suis content d'avoir semé fin avril, et content aussi de mes tests en mélange avec le sarrasin. Les 2 meilleures modalités sont tournesol pur biné et tournesol + sarrasin biné. Sans binage, le sarrasin a concurrencé le tournesol qui était bas cette année ».

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Arboriculture



AURÉLIE RIO
Domaine de Kerivaut, Pluvigner (56)

Une belle année de production

« La météo favorable de cette année a permis une bonne pollinisation et limité la pression. Les pommiers sont bien chargés ce qui augure d'une bonne production, avancée de 15 jours. Du côté de la commercialisation, mon chiffre d'affaires a doublé grâce à ma gamme diversifiée et la fidélisation des clients. Après 4 ans d'activité, je suis sereine économiquement avec peu de pression financière. Je démarre le marathon de 3 mois d'activité intense entre la récolte, la fabrication et la vente. »

Christèle Burel

christel.burel@bretagne.chambagri.fr

Bovin lait et cultures



CÉDRIC VIOLANT
Plourin (29)

Préparer la campagne culturale

« L'assolement de la prochaine campagne culturale est réalisé. Les couverts de phacélie ont été semés le 20 août. Le rendement du méteil grain a atteint 43 q/ha, avec une proportion de 20 % de pois dans le mélange (contre 15 % en 2024). L'ensilage de maïs a été récolté fin septembre. Les vêlages se poursuivent en octobre. Une nouvelle organisation du travail est en place suite au changement de salarié. Concernant le bâtiment des génisses, l'avancement du chantier est positif ».

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Porcs biologiques



CAMILLE BASTARD TRÉMEL (22)

Effet saison déterminant

« En ce moment, on débute l'ensilage, on pratique l'entraide avec les voisins qui viendront nous aider pour le maïs grain ensuite. L'espoir est là d'avoir de bons rendements après une moisson satisfaisante (bon niveau de protéines). Côté élevage, l'été a été plus délicat : une baisse significative de la croissance des porcs a été observée, un phénomène qui a touché plusieurs élevages du secteur. L'effet saison s'est malheureusement bien fait ressentir ».

Jean-Marie Kerdoncuff

jean-marie.kerdoncuff@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

AUDIT GLOBAL D'EXPLOITATION

Confronté à des
difficultés économiques,
financières ou humaines ?

ou

Besoin de **prendre**
du recul face à un
événement ponctuel
ou à un aléa ?



• ÉCOUTE D'UN CONSEILLER NEUTRE ET
INDÉPENDANT



• ÉTABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC GLOBAL
D'EXPLOITATION



• RÉFLEXION SUR DES SOLUTIONS CONCRÈTES



• INFORMATION SUR LES OUTILS, PROCÉDURES
ET AIDES POSSIBLES



• ACCOMPAGNEMENT À LA NÉGOCIATION
(partenaires et créanciers)

Trouver des solutions pour l'avenir de votre exploitation

bretagne.chambres-agriculture.fr



YouTube /ChambagriBzh


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**

8^e forum Grand-Ouest climat énergie

DEVENIR CLIMACULTEUR : AGIR, ÇA M'EMBALLE !

Du 6 au 18 novembre, venez partager les réflexions et solutions de l'agriculture de l'Ouest face aux crises climatiques et énergétiques.

Alors que l'été 2025 nous a encore apporté son lot de sécheresses, incendies et autres accidents climatiques, la Chambre d'agriculture de Bretagne et ses partenaires préparent le 8^e forum consacré aux transitions énergie et climat en agriculture. Vous y trouverez des retours d'expériences, des témoignages, des paroles d'experts, des temps d'échange, des visites...

AGROFORESTERIE ET AGRIVOLTAÏSME

Cette année, nous ferons un focus sur le rôle fondamental des arbres dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ainsi que dans les enjeux énergétiques. Christian Dupraz, spécialiste à l'Inrae, viendra partager son expertise croisée sur l'agroforesterie et l'agrivoltaïsme.

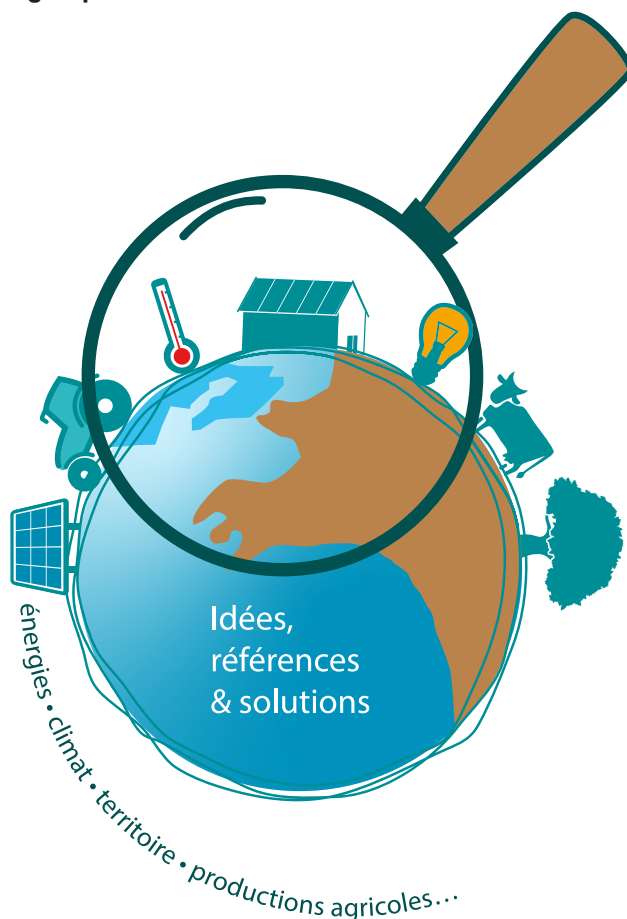
SE PRÉPARER

Un second focus sera fait sur l'intégration des enjeux climat et énergie dans la stratégie des exploitations agricoles pour jalonner des évolutions indispensables sur le court et le long terme tout en préservant les équilibres humains et économiques nécessaires.

En avant-première, les résultats du programme Fermadapt pour l'adaptation des élevages au changement climatique vous seront présentés le 6 novembre. Le forum sera aussi l'occasion de rencontrer des acteurs de ces transitions dans les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Inscrivez-vous à ce Rendez-vous, qui se tiendra les 6 et 7 novembre à Plédran dans les Côtes-d'Armor puis sur Internet du 12 au 18 novembre.

Laurence Ligneau

laurence.ligneau@bretagne.chambagri.fr



LE CHIFFRE

4 °C de moins

Le 25 août à Lamballe,
nous avons mesuré 33,4 °C
à 16 h 30 dans une parcelle.
Il faisait 4 °C de moins
sous la haie !



PROGRAMME ET INSCRIPTION



<https://tinyurl.com/8e-forum>

Consommation d'eau

Redevance consommation eau potable

Exonération pour l'élevage : rappels et précisions

La réforme des redevances attachées à la consommation d'eau potable du réseau public a été l'occasion de rappeler que l'élevage pouvait en être exonéré. Encore faut-il le savoir... et le demander !

L'activité d'élevage étant déjà couverte par une redevance pollution spécifique, le législateur avait décidé que l'eau du réseau public utilisée pour cet usage pouvait être exonérée de la redevance attachée à cette consommation. Pour mémoire, elle s'établit à 0,33 €/m³ consommé.

MESURER ET DÉCLARER

Cette exonération n'est pas automatique et nécessite d'être formellement demandée par l'abonné pour être appliquée. Pour cela, il faut être capable de mesurer les quantités consommées pour l'activité d'élevage afin de pouvoir les déclarer à son fournisseur d'eau. Ce dernier pourra alors déduire ces volumes du calcul de redevance qu'il

opère — et qu'il facture — pour le compte de l'Agence de l'eau.

Nous avons cherché à obtenir des précisions des pouvoirs publics quant au formalisme de cette demande. Hormis une circulaire de 2008, aucun texte plus récent n'est paru. Seul un courrier de l'Agence de l'eau apporte un éclairage quant aux enregistrements. Les situations sont diverses : certains disposent

d'un **abonnement exclusif à l'élevage avec un compteur dédié**. Il suffit dans ce cas d'indiquer au distributeur la destination de cette consommation. D'autres disposent d'un **abonnement « mixte », cumulant consommation professionnelle et domestique**, nécessitant de disposer d'un sous-compteur spécifique qui mesure les volumes affectés à l'élevage. Localisé sur la partie privée du réseau, il peut être installé directement par l'éleveur ou un prestataire de son choix. L'Agence suggère que l'éleveur effectue un relevé mensuel de ce sous-compteur afin de pouvoir déclarer les volumes spécifiques au fournisseur d'eau avant la date de facturation.

Vérifier
sa facture d'eau
potable
et se déclarer

CONTACTER SON FOURNISSEUR D'EAU

Un récent courrier de la Chambre d'agriculture de Bretagne à l'ensemble des structures distributrices d'eau (collectivités ou délégataires) a prévenu celles-ci qu'elles pourront être sollicitées par les éleveurs.

Le paiement de cette redevance (même indue) liée à la consommation d'eau du réseau n'exonère pas des obligations déclaratives et de paiement de la redevance « élevage » au risque sinon de s'exposer à des pénalités. D'où l'intérêt de faire un point sur sa situation et, même si le gros des consommations d'eau pour l'élevage est issu d'ouvrages privés (non redevables), les volumes consommés sur le réseau public peuvent parfois être significatifs.

Jean-Paul Hamon

jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr



L'exonération de la redevance pollution de votre consommation d'eau potable n'est pas automatique et nécessite d'être formellement demandée.

Pour réduire le stress thermique des vaches

Ventilateurs et bardage en moins chez Dominique

Dans le sud de la Bretagne, le nombre de jours à plus de 30 °C, pourrait passer entre 1950 et 2050, de 8 en moyenne à plus de 30 (Source OEB).

Suite à l'été chaud de 2022, **Dominique Lepage, éleveur** d'une soixantaine de vaches laitières à **Torcé (35)** a aménagé ses bâtiments pour faire face au stress thermique des animaux. « Au-dessus de 23 °C, avec une humidité relative de 40 %, les vaches sortent de leur zone de confort », précise Alice Elvinger, conseillère bâtiment à la Chambre d'agriculture. L'aération du bâtiment, construit dans les années 1980, a été renforcée par la suppression partielle des tôles sur un long pan. « C'est plus agréable aussi pour l'éleveur de travailler dans un bâtiment lumineux. » Le bardage a été remplacé par un rideau automatisé, type bâche pleine claire, pour protéger du rayonnement tout en préservant l'aspect lumineux du bâtiment. On a également rajouté 4 ventilateurs



pour renforcer la circulation d'air les jours de forte chaleur. Outre le bien-être apporté aux animaux, l'investissement améliore la production des vaches « Je n'ai plus les pertes de lait comme les étés passés », précise Dominique avant d'ajouter « quand les animaux vont bien l'éleveur aussi! ».

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr

Contact : Alice Elvinger, 06 65 47 20 46



PROJET FERMADAPT

Adaptation des systèmes agricoles de l'Ouest face au changement climatique :

<https://tinyurl.com/fermadapt-bzh>

Accompagner le travail des agriculteurs dans les transitions agroécologiques

Échanger entre réseaux de conseil

ECOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

À Loudéac (Côtes-d'Armor), le mardi 9 septembre, la Catae Bretagne a organisé sa journée d'échange annuelle entre conseillers. Plus de 50 participants aux profils variés se sont retrouvés pour décrypter ensemble les enjeux du travail agricole : charge, pénibilité, organisation, sens... Des sujets au cœur des mutations des exploitations. L'occasion de partager expériences, outils et postures pour mieux accompagner les agriculteurs et les agricultrices dans la transition agroécologique. Cette transition est bien plus qu'une évolution des pratiques : c'est une transformation du travail au quotidien.



teurs, avec un focus sur la posture et la pertinence des indicateurs.

• Des expertises croisées avec Romain Dieulot (FNCivam), Véronique Vannier (Chambre d'agriculture de Bretagne), Aurélie Garcia-Velasco (FRCuma), et les témoignages inspirants de Béatrice Le Guen (Le Gouessant) et Caroline Tostain (Chambre d'agriculture de Normandie).

Lise Ponchant et Laurence Albert

lise.ponchant@bretagne.chambagri.fr



LA CATAE BRETAGNE

Catae est une cellule collaborative animée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, qui fédère des référents régionaux engagés pour promouvoir l'agroécologie et les collectifs agricoles : LCA GO, FRCuma Ouest, FRCivam, Trame, Frab, FRGeda, IT du Réseau Dephy, Conseil Régional et Draaf Bretagne.

AU PROGRAMME

- Des échanges entre pairs, nourris par les travaux des réseaux Chambre d'agriculture, Civam et Cuma.
- Des clés pour mieux appréhender les leviers et freins liés au travail des agricul-

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion



QUINZAINE DE L'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION en Bretagne du 18 au 27 novembre 2025

- **PORTEURS DE PROJET** en recherche d'exploitation ou d'associé
- **AGRICULTEURS** en réflexion sur votre transmission

>> **4 rendez-vous au choix :**



Evénement GRATUIT

Mardi 18/11
à Hanvec
Salle polyvalente
(29)

Judi 27/11
à Locquetas
Salle polyvalente (56)

Mardi 25/11
à Chateaubourg
Salle La Clé des Champs
(35)

Vendredi 21/11
à Plérin - Chambre d'agriculture
(22)



Inscription OBLIGATOIRE : Anne DUGUE 06 30 69 56 14 ou Emmanuelle TREMEL 07 88 34 56 19

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Laurence Albert
Animatrice Ecophyto

laurence.albert@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Anne Audoin
Chargée de mission
agriculture biologique

anne.audoin@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Christian Barbier
Conseiller installation
compétences

christian.barbier@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi

olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Rose-Marie Derrien
Conseillère transmission

rose-marie.derrien@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Élodie Dezat
Chargée d'études
en aviculture

elodie.dezat@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Anne Dupont
Animatrice Rés'Agri Morlaix

anne.dupont@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers

denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Pascale Guillermic
Conseillère et chargée
d'études production laitière

pascale.guillermic@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Jean-Paul Hamon
Chargé de mission
Réglementation et
Directives nitrates
jean-paul.hamon@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Agnès Jouin
Conseillère entreprise,
animatrice Agri Médiation

agnes.jouin@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Marie-Isabelle Le Bars
Coordinatrice régionale
installation

marie-isabelle.lebars@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Maët Le Lan
Station d'Auray

maet.lelan@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Gwénola Lesné
Juriste

gwenola.lesne@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Laurence Ligneau
Chargée de mission
climat-carbone

laurence.ligneau@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Arnaud Montigny
Equipe EDE-CFE 22

arnaud.montigny@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Michel Moquet
Conseiller agronomie
et bassins versants

michel.moquet@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Lise Ponchant
Animatrice Ecophyto

lise.ponchant@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Élodie Tranvoiz
Chargée d'études alimentation
environnement lait

elodie.tranvoiz@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Guylaine Trou
Chargée d'études
alimentation santé conduite

guylaine.trou@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Nicolas Villain
Chargé d'études et de conseil
bien-être animal porc

nicolas.villain@
bretagne.chambagri.fr

page
26

**RENDEZ-VOUS LE 21 NOVEMBRE
pour le prochain numéro du mag !**

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

MESPARCELLES
pour simplifier et
optimiser le suivi
de votre exploitation

Un accompagnement sur mesure en
AUTONOMIE ou **ACCOMPAGNÉ**...

• **TRAÇABILITÉ ET CERTIFICATION FACILITÉES :**

- Engagements MAEC, BIO, GLOBALG.A.P, gestion de la fertilisation...
- Calculs automatiques des IFT
- Sérénité lors des audits et contrôles

• **CONFORT, GAIN DE TEMPS et MOBILITÉ :**

- Appli mobile : saisie des interventions au champ, parcellaire géolocalisé, historique des travaux...
- Référentiel phytosanitaire et alertes réglementaires
- Centralisation et échanges de données

• **UNE ÉQUIPE SUPPORT RÉACTIVE :**

- Prise en main individuelle ou collective
- Bulletins trimestriels
- Centre de services du lundi au vendredi 08h30-12h00 et 13h30-17h00

[Outil leader sur le marché depuis 20 ans]

Centre de services MesParcelles

02 23 05 10 44

mesparcelles@bretagne.chambagri.fr

mesparcelles.fr

   /ChambagriBzh

bretagne.chambres-agriculture.fr